

Il y a plus de trente ans – comme le temps passe vite ! – j’ai participé, en tant que consultant, à la création de deux organisations qui allaient jouer un rôle crucial dans le monde belge de l’emballage. Il y a d’abord eu Fost Plus, qui a développé un système de traitement durable des emballages ménagers, et un peu plus tard Valipac, faisant de même pour les emballages industriels.

Au fil des ans, j’ai vu ces deux organisations devenir des références absolues dans leur domaine, atteignant d’excellents résultats de recyclage à un coût limité et une grande facilité d’utilisation pour les consommateurs et les utilisateurs finaux.

Aujourd’hui, ces deux organisations se trouvent à un tournant majeur. Le nouveau règlement européen relatif aux emballages et aux déchets d’emballages (PPWR – Packaging and Packaging Waste Regulation) marque le début d’une nouvelle ère pour notre secteur, avec des objectifs ambitieux en matière de recyclage, de réutilisation, de prévention et de contenu recyclé. Le PPWR représente avant tout un signal important de la part des autorités publiques et de la société qui attendent davantage des entreprises. Bien davantage.

Cordialement,

Francis Huysman, Managing Director Fost Plus & Valipac

En tant que CEO des deux organisations, je perçois de nombreuses opportunités d’unir nos forces. Car bien que le modèle opérationnel soit sensiblement différent, nous avons aussi beaucoup de points communs. Nous travaillons sur les mêmes thématiques, nous sommes confrontés à des défis similaires et nous travaillons en grande partie pour les mêmes entreprises.

Il est évident que nous pouvons apprendre énormément l’une de l’autre et nous renforcer mutuellement. Nous sommes deux organisations distinctes mais avec un objectif commun : aider les entreprises à effectuer la transition vers des systèmes d’emballages circulaires et pérennes.

Je tiens à profiter de l’occasion pour remercier tous nos collaborateurs et partenaires pour l’excellente collaboration que nous avons menée durant l’année écoulée. Nous sommes confrontés à des défis de taille, mais nous vivons également une période passionnante, offrant de nombreuses opportunités. Je me réjouis donc à l’idée de réaliser de grands progrès dans le cadre de notre collaboration au cours des prochaines années.

Fostplus 

Rapport
d'activités
2024





Le monde de l'emballage est en pleine mutation. Nous sommes confrontés à des défis importants dans les années à venir, c'est une évidence. La nouvelle législation européenne va changer la donne pour notre secteur. Dans le même temps, nous voyons également de nombreuses opportunités pour les entreprises qui souhaitent rendre leurs emballages plus durables, grâce aux nouvelles applications de recyclage et au développement rapide des emballages réutilisables. Nous sommes déjà prêts à assumer notre rôle et à guider nos membres et nos parties prenantes dans ce paysage en pleine évolution. Parce que l'économie circulaire, nous la réalisons ensemble !

L'équipe de Direction de Fost Plus



Table des matières

01

Chiffres clés 2024

→ page 5

02

Défis sociétaux dans un monde en mutation

→ page 12

03

Impact pour une chaîne des emballages plus durable

→ page 13

04

Créer des emballages durables

— page 17

05

Économie locale

→ page 21

06

Co-création

→ page 25

07

Conclusion

→ page 33



Chiffres clés
2024

01

Papiers-Cartons
Papier-Karton



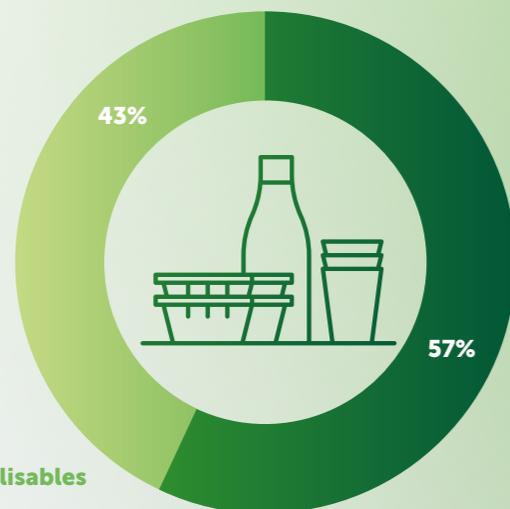
Chiffres clés 2024

728 392 T

d'emballages à usage unique déclarés par les membres de Fost Plus

557 364 T

tonnes de emballages réutilisables mis sur le marché par les membres de Fost Plus



En 2024, moins d'emballages à usage unique ont à nouveau été mis sur le marché (en poids). Cela peut, d'une part, s'expliquer par une attention soutenue accordée à l'écoconception et à une meilleure conception des emballages, leur permettant de devenir plus légers et plus efficaces. D'autre part, les efforts de prévention des entreprises portent leurs fruits.

Après une forte baisse des emballages réutilisables au cours de la crise du coronavirus, la part d'emballages réutilisables en 2024 a presque retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

930 885 T

tonnes d'emballages ménagers à usage unique collectées auprès des ménages belges

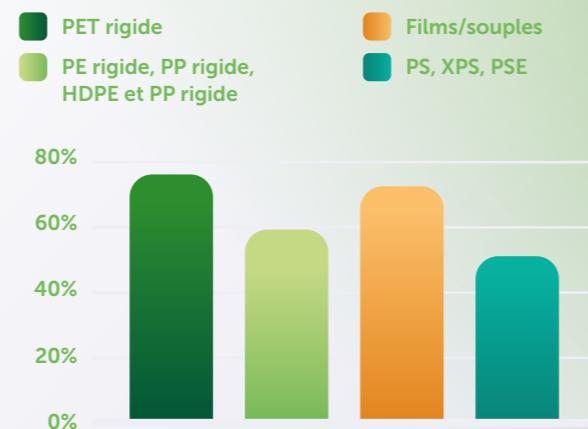
839 114 T

tonnes d'emballages ménagers à usage unique recyclés

Recyclage par polymère

(par rapport aux membres de Fost Plus)

Fost Plus a également réalisé une première estimation indicative du taux de recyclage des plastiques par catégorie d'emballage, comme le stipule l'annexe II du PPWR. Pour l'évaluation des objectifs de recyclage, seul l'objectif global s'applique.



Fost Plus calcule les pourcentages de recyclage sur la base des tonnages déclarés par ses membres. Ceci est parfaitement conforme aux dispositions de l'Accord de coopération interrégional belge. Près de 84 % de tous les emballages ménagers à usage unique sur le marché belge (en poids) proviennent des membres de Fost Plus. Cependant, parmi les tonnages collectés et recyclés figurent également des emballages qui n'ont pas été mis sur le marché par des membres de Fost Plus, ce qui explique donc le dépassement des 100 % pour certains matériaux. Il s'agit :

- Des emballages d'entreprises **qui se soustraient, consciemment ou non, à leur obligation de reprise** (lesdits « freeriders »)
- Des emballages de produits achetés par des consommateurs **à l'étranger** (par exemple les achats frontaliers de vin et de champagne en France qui ont un impact important sur les chiffres du verre)

Ce sont les membres de Fost Plus qui couvrent également les coûts de ces emballages. La CIE communique à son tour les chiffres consolidés du marché total des emballages ménagers et industriels à l'Europe.

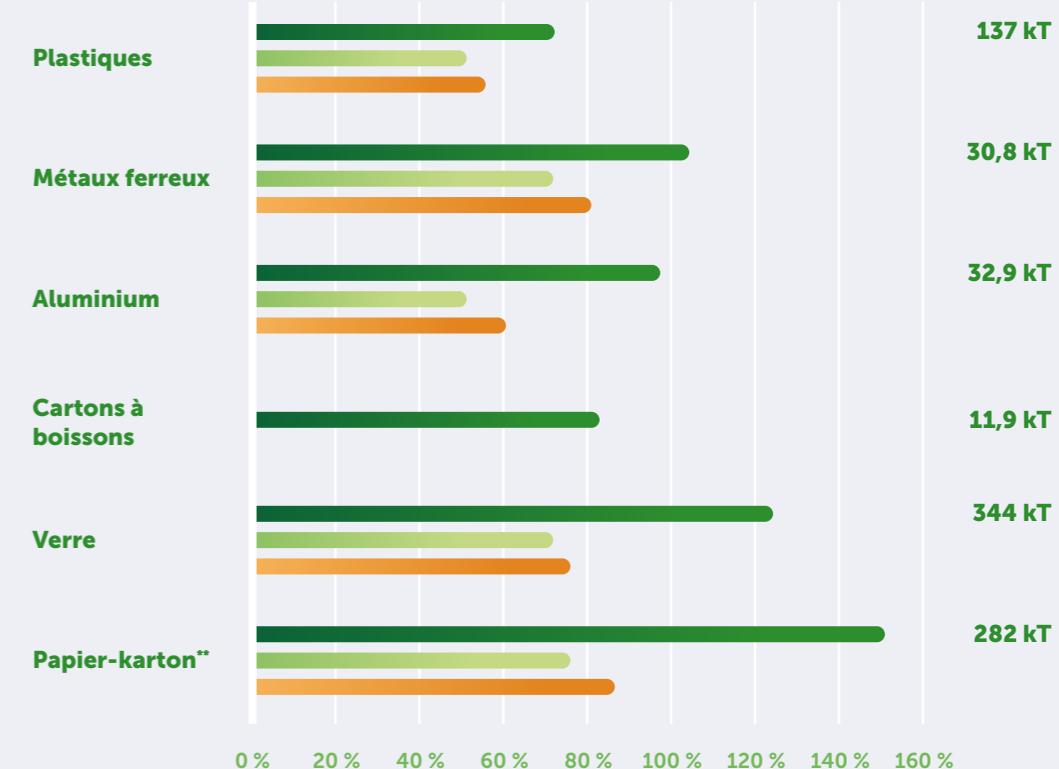
CO2 économisées

651 Ktonnes de CO2 économisées grâce au recyclage des emballages à usage unique collectés sélectivement.

Pourcentage de recyclage et tonnes recyclées en 2024 (par rapport aux membres de Fost Plus)*

Objectif UE 2025

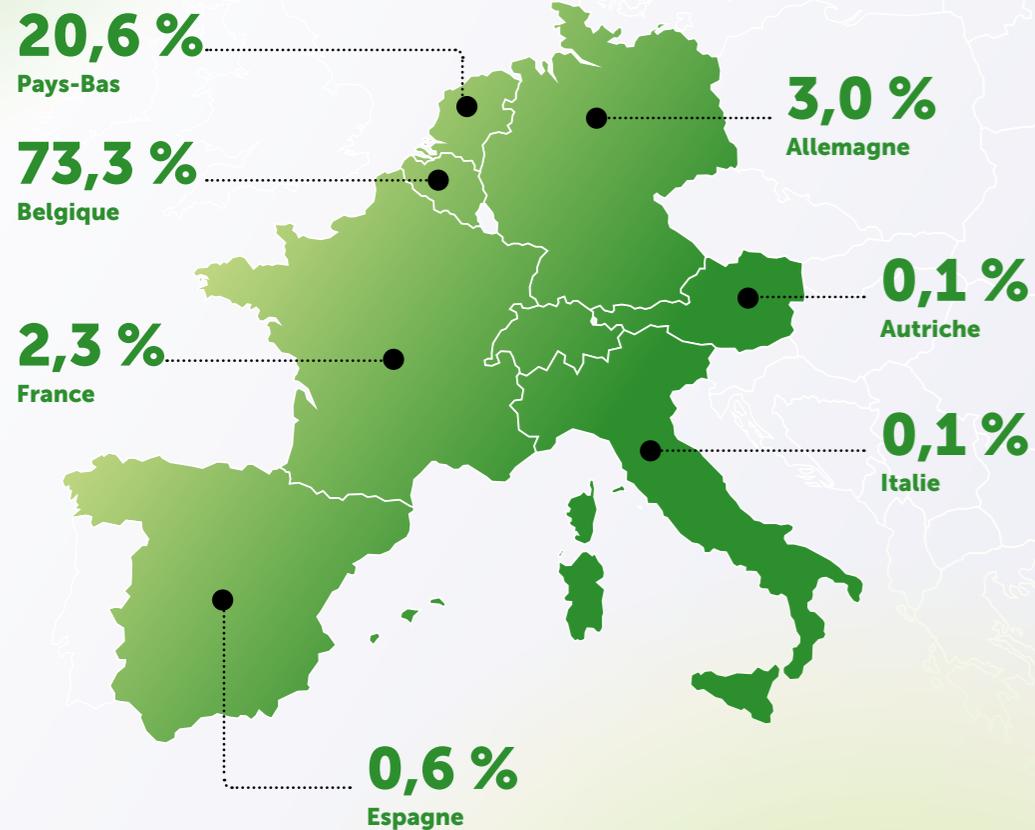
Objectif UE 2030



*Ces chiffres peuvent encore faire l'objet de modifications mineures, en raison des déclarations tardives et des contrôles supplémentaires.

** Les taux de recyclage des cartons sont nettement plus élevés qu'en 2023 en raison d'une nouvelle clé de répartition emballages/non-emballages pour la collecte des vieux papiers, telle que fixée par la Commission interrégionale de l'emballage. Fost Plus et Valipac travaillent sur une nouvelle estimation du marché total des emballages en papier et carton ménagers et industriels. Cela devrait permettre de communiquer à l'avenir des pourcentages de recyclage plus clairs, aussi bien par rapport à la part de marché que par rapport au marché total.

OÙ LES MATÉRIAUX COLLECTÉS SONT-ILS RECYCLÉS?



PAR HABITANT



EMBALLAGES DE BOISSONS



**Actuellement, une méthode de calcul européenne spécifique pour les canettes fait défaut. Pour les bouteilles pour boissons en plastique, une méthode standardisée a été établie dans le cadre de la directive sur les plastiques à usage unique (SUPD). En l'absence d'un tel cadre juridique, Fost Plus calcule le taux de collecte des canettes de boissons en appliquant les mêmes principes que pour les bouteilles. Au niveau européen, il est cependant toujours impossible d'évaluer correctement la réalisation de l'objectif du PPWR par les différents États membres.*

Fost Plus comme organisation



La majeure partie de notre budget, 248 497 229 euros, a été financée par les entreprises belges via la **contribution Point Vert annuelle**. Chaque entreprise verse une contribution annuelle basée sur la quantité d'emballages qu'elle met sur le marché et sur le type de matériau qu'elle utilise pour ces emballages. **La contribution Point Vert est complétée par les revenus provenant de la vente des matériaux triés à des fins de recyclage.**



A quoi chaque euro est-il consacré ?

COLLECTE

La collecte en porte-à-porte des PMC et des papiers-cartons, l'installation et l'entretien des bulles à verre publiques et le transport des emballages collectés vers les centres de tri et entreprises de recyclage. L'installation et l'entretien des conteneurs enterrés, la collecte dans les recyparcs et les coûts administratifs des intercommunales.

TRIER

Indemnisation des centres de tri pour le tri des PMC en 16 types de matériaux.

SURTRI ET FLUX RÉSIDUELS

Coûts pour le surtri des flux résiduels des centres de tri PMC et coûts de la valorisation thermique (incinération avec récupération d'énergie) des matériaux et emballages non recyclables.



DÉCHETS SAUVAGES

Financement des réseaux de propreté régionaux Be WaPP, Mooimakers et Bruxelles-Propreté pour la prévention, la sensibilisation, les infrastructures et autres initiatives diverses.

CRÉER DES EMBALLAGES DURABLES

Programme d'action relatif à la prévention, à la réutilisation et à l'éco-conception, financement des initiatives régionales sur la gestion et la prévention des déchets d'emballages et contrôles qualité dans les centres de tri et entreprises de recyclage.

MARKETING & COMMUNICATION

Communication aux consommateurs, aux membres et aux parties prenantes et soutien à la communication locale des communes et intercommunales. Campagnes aux niveaux national et local, comme la campagne nationale de 2024 relative à la qualité du tri « C'est un emballage, tant mieux il va dans le sac bleu ! ». Soutien, promotion et financement de la collecte sélective dans les entreprises et dans des secteurs tels que l'horeca, les hôpitaux, les événements et les écoles.

FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN

Entre autres, les frais de personnel, les assurances, la location des bâtiments, la maintenance et la gestion des plates-formes informatiques et autres plates-formes techniques qui soutiennent notre fonctionnement quotidien.



Défis sociétaux dans un monde en mutation

02

La prise de conscience écologique des consommateurs a nettement progressé ces dix dernières années, comme en témoigne le baromètre environnemental, une enquête à grande échelle que nous avons commanditée en 2024. Plus d'un Belge sur deux considère le changement climatique comme l'un des principaux enjeux de notre époque.

Et le rôle des emballages dans ce phénomène n'est pas anodin. De plus en plus préoccupés par l'impact écologique de leur consommation, les Belges attendent des entreprises qu'elles prennent des mesures concrètes. Près de 60 % d'entre eux demandent aux producteurs d'emballages

de mieux les informer et de leur proposer des options de meilleure qualité.

La recyclabilité est vue comme un strict minimum, et l'utilisation de matériaux durables et de systèmes d'emballages alternatifs gagne en importance. La fin de vie des emballages

est également scrutée avec attention. Les consommateurs veulent savoir où et comment les matériaux sont transformés. Ces préoccupations ne se limitent pas aux citoyens, elles se concrétisent également dans une législation de plus en plus fournie et stricte.



Impact pour une chaîne des emballages plus durable

03



Impact pour une chaîne des emballages plus durable

À l'origine, Fost Plus a été créée par nos membres pour apporter une réponse collective à leurs obligations individuelles de collecte et de recyclage. Aujourd'hui, en tant que pilier central de la gestion des emballages en Belgique, nous répondons aux aspirations des consommateurs et soutenons nos membres et partenaires dans la transition vers une chaîne des emballages plus durable. Nous avons identifié trois axes majeurs.



CRÉER DES EMBALLAGES DURABLES

En développant des systèmes d'emballages durables et en misant sur la prévention, la réutilisation et le recyclage, nous réduisons les émissions de gaz à effet de serre et favorisons un usage responsable des matières premières.



ÉCONOMIE LOCALE

En transformant les emballages au plus près de chez nous, et de préférence dans notre pays, nous créons un terrain fertile pour l'innovation, les investissements et les emplois durables.



CO-CRÉATION

En réunissant toutes les parties de la chaîne, nous développons ensemble les écosystèmes du futur.



FOCUS

L'Europe place la barre haut

Avec le nouveau règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR), la Commission européenne introduit des objectifs ambitieux pour le secteur des emballages. La quantité de déchets d'emballages par habitant doit diminuer drastiquement et pour cela, l'accent est mis principalement sur le développement de systèmes d'emballages réutilisables. Les critères de recyclabilité d'un emballage deviendront par ailleurs beaucoup plus stricts, et des exigences minimales seront fixées pour l'utilisation de matériaux recyclés dans tous les emballages.



Il est clair que la nouvelle réglementation européenne aura beaucoup d'impact sur nos membres, mais aussi sur tous les acteurs de la chaîne. Nous serons là pour les guider dans ce processus complexe et à concrétiser les ambitieux objectifs européens. »

Thomas De Meester,
Public & Regulatory Affairs Manager

Créer des
emballages
durables

04





Créer des emballages plus durables

Les emballages jouent un rôle important dans notre quotidien et dans notre économie. Mais leur impact soulève de plus en plus de questions tant du côté des consommateurs que du côté des autorités. Pas moins de 80 % des Belges estiment qu'il y a trop d'emballages jetables. Il y a un besoin manifeste de systèmes d'emballages innovants et durables, avec une importance grandissante accordée à la prévention et la réutilisation. De même, l'usage de contenu recyclé et une recyclabilité optimale sont des enjeux majeurs. Nous aidons nos membres à atteindre leurs objectifs légaux et leurs propres ambitions.



Grâce à notre rôle central dans le paysage belge des emballages, nous occupons une position unique pour réunir les partenaires. Nous sommes ainsi en mesure d'accélérer la mise en place de systèmes d'emballage réutilisables et de soutenir les nombreuses initiatives émergentes. »

Hélène Snyers, Reduce & Reuse Expert

Emballages réutilisables — apprendre et innover ensemble

Les emballages réutilisables gagnent lentement mais sûrement du terrain dans différents secteurs. Songez aux gobelets réutilisables dans les festivals et événements.

L'introduction de ces emballages s'accompagne généralement de plusieurs défis d'envergure. Le remplacement d'un emballage par un autre ne se fait pas sans difficulté. Pour que la généralisation du réemploi soit économiquement et écologiquement avantageuse, des emballages plus standardisés et des systèmes logistiques efficaces pour la collecte, le transport et le nettoyage sont indispensables. L'aspect pratique, le coût et l'hygiène sont déterminants pour convaincre les consommateurs d'adopter ces emballages.

Nouvelles sources de contenu recyclé

La recherche de nouvelles applications de recyclage de grande qualité est primordiale dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne qui impose l'utilisation de matériaux recyclables pour tous les emballages. Pour les bouteilles PET ou les cannettes métalliques, ces objectifs sont à portée de main. Mais pour d'autres matériaux comme le polystyrène ou le polyéthylène, c'est moins évident, car les matériaux recyclés mécaniquement sont impropres à l'emballage de denrées alimentaires. Des technologies innovantes peuvent apporter des solutions.



Recyclage chimique

Dans la nouvelle installation Plastics2Chemicals d'Indaver au port d'Anvers, les plastiques seront transformés en polymères aussi purs que le plastique vierge et seront donc adaptés à des applications plus encadrées, telles que les produits alimentaires. Dans le courant de l'année 2025, l'installation complète tournera à plein régime pour traiter les emballages du sac bleu, y compris les pots de yaourt PS, les barquettes de viande et les barquettes de champignons. CITEO, l'équivalent français de Fost Plus, fournira également des matériaux. En 2024, Indaver a déjà recyclé un premier chargement de polystyrène du sac bleu dans sa première usine en un produit intermédiaire pour alimenter l'usine du port d'Anvers.

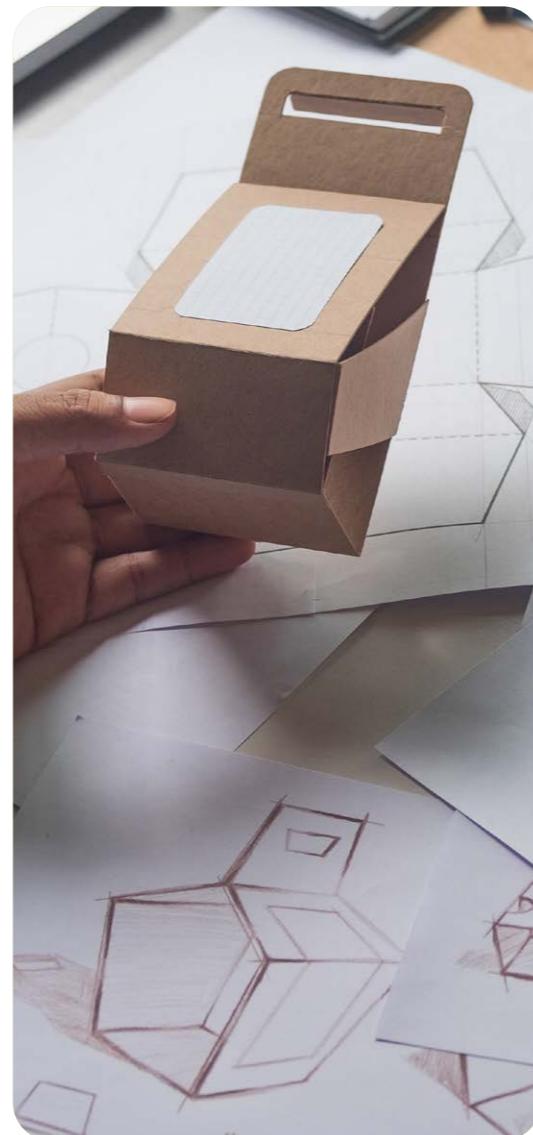
Technologie du filigrane

L'initiative HolyGrail 2030 étudie le potentiel des filigranes numériques pour un tri plus précis des flux de matériaux. Directement apposés sur l'emballage, ces filigranes contiennent des données sur la composition et le contenu de l'emballage,

ce qui permet de distinguer, sur les lignes de tri, les emballages alimentaires des emballages non alimentaires. Cette distinction facilite le recyclage circulaire des emballages alimentaires.

POINT DE CONTACT SUR LE SUREMBALLAGE MODERNISÉ

En 2024, le Point de contact sur le suremballage a été totalement repensé. La nouvelle page web facilite la tâche pour les consommateurs qui souhaitent signaler les emballages qu'ils jugent excessifs. Une réponse directe est en outre apportée aux questions les plus fréquentes. Nous avons également rationalisé le processus pour nos membres, qui peuvent désormais répondre plus vite et plus facilement.



Économie locale

05



Économie locale

Les emballages que nous collectons auprès des ménages belges sont recyclés au plus près de chez nous, depuis toujours. En 2024, nous avons poursuivi nos investissements dans le développement de la capacité locale de recyclage. Nous pouvons ainsi garantir à nos membres et aux consommateurs belges un recyclage efficace de leurs emballages. En outre, les matériaux recyclés redeviennent une matière première pour nos membres et de nouveaux emplois durables sont créés.

Pression sur les marchés du recyclage des plastiques

2024 fut elle aussi particulièrement rude pour les marchés européens du recyclage. Les prix du plastique vierge se maintiennent à des niveaux historiquement bas, faisant



Le contexte économique est un obstacle majeur au développement de marchés de recyclage durables en Europe. Avec Fost Plus, nous nous démarquons en offrant des perspectives à long terme à nos partenaires et en investissant ensemble dans la capacité locale de recyclage. »

Mik Van Gaever, COO

stagner l'utilisation de contenu recyclé. Les prix élevés de l'énergie compliquent considérablement la tâche des entreprises de recyclage européennes face à l'afflux de plastiques bon marché provenant de l'extérieur de l'UE. En investissant collectivement avec le secteur, nous prouvons que les choses peuvent changer et faisons de la Belgique une référence du recyclage et de la gestion durable des matières premières.

Priorité 2024 : lutter contre le résidu

L'an dernier, le résidu dans les PMC collectés a fortement augmenté. Depuis l'élargissement des règles de tri, les citoyens peuvent jeter beaucoup plus d'emballages dans le sac bleu qu'autrefois, mais certains vont un peu trop loin. En 2024, les centres de tri ont récupéré pas moins de 40 000 tonnes de matériaux mal triés, soit l'équivalent de 10 millions de sacs PMC remplis d'objets n'ayant rien à y faire.

Le résidu dans les sacs PMC est moins innocent qu'il n'y apparaît. La présence de piles, d'appareils électroniques et de bouteilles de gaz entraîne un risque d'incendie et d'explosion et des conditions de travail dangereuses dans les centres de tri. Les machines ne sont en outre pas adaptées pour trier de gros objets lourds tels que des jouets ou des chaussures. Et de nombreux matériaux qui pourraient être recyclés via d'autres voies ne le sont malheureusement pas.

En 2024, avec les centres de tri, nous avons analysé rigoureusement les flux de résidu de manière à mieux en cerner l'origine et les quantités. Nous nous concertons avec les intercommunales et les entreprises de déchets concernées afin de prendre les mesures adéquates. Un programme de formation complet a notamment été déployé pour les agents des parcs de recyclage et les collecteurs, afin de pouvoir agir directement à la source. Cette problématique était au cœur de notre nouvelle campagne nationale.





Sans les efforts quotidiens des citoyens, Fost Plus ne serait rien. L'objectif de cette campagne est d'améliorer les habitudes de tri, sans critique ni messages rébarbatifs, mais de manière simple et ludique. »

Pascale Müller,
Communication Advisor

Le poulet qui couine pour influencer les pratiques de tri

En septembre 2024, nous avons lancé une campagne nationale à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux, avec le slogan « C'est un emballage, tant mieux il va dans le sac bleu ! ». Dans le rôle principal, on retrouve un poulet en plastique qui couine, jeté dans le sac bleu alors qu'il n'avait clairement rien à y faire. Avec un clin d'œil appuyé à la culture populaire et une mélodie qui reste longtemps en tête, nous rappelons aux consommateurs que leurs habitudes de tri ont un réel impact. La campagne, qui fut un beau succès, a été relancée début 2025 et sera à nouveau de retour cet automne.





Coup d'œil dans les coulisses

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EST L'ŒUVRE DES CITOYENS

L'économie circulaire repose sur l'innovation, la co-création et la collaboration à tous les niveaux de la chaîne. Mais elle est avant tout une affaire d'individus. Nous remercions nos collaborateurs et partenaires pour leur enthousiasme et le beau travail fourni au cours de l'année écoulée. Dans les pages suivantes, ils vous présentent eux-mêmes les nombreux projets auxquels ils ont contribué.

MEMBRES



Design4Recycling — la dernière ligne, pas toujours si droite

Les entreprises belges se sont engagées à trouver une solution pour tous les emballages non recyclables d'ici à la fin de 2025. Fin 2024, le compteur affichait 7kT tonnes, soit moins de 1 % des emballages mis sur le marché.

« Nos membres ont déjà bien progressé dans la concrétisation de leurs objectifs. En 2024, une multitude d'emballages difficiles à recycler ont encore disparu des rayons. Mais comme toujours, la dernière ligne n'est pas toujours la plus droite. Nous planchons aujourd'hui sur une série de produits très spécifiques et exigeants, dont les produits laitiers, le poisson fumé et les aliments pour animaux. En leur montrant la voie vers des alternatives durables, nous donnons un petit coup de pouce aux membres concernés. »

Annemarie Abbeel,
Senior Expert Design for Recycling



ENTREPRISES & ORGANISATIONS



Une « appli de rencontre » pour la prévention et la réutilisation

La nouvelle plateforme Reduce & Re-Use MatchMaker aide les organisations à trouver des partenaires pour la réutilisation et la prévention des emballages. Le projet fait partie des nombreuses nouvelles idées issues de notre Innovation Lab.

« Le marché des emballages réutilisables est en pleine mutation, mais les initiatives sont souvent locales et à petite échelle. Nous constatons que pour de nombreuses organisations, il n'est pas facile de connaître les solutions déjà disponibles sur le marché. C'est ainsi qu'est née l'idée du MatchMaker. Via une simple fonction de recherche, vous trouvez un partenaire potentiel pour votre projet et vous pouvez vous lancer immédiatement. Nous favorisons ainsi le développement et la diffusion de nouveaux systèmes, modèles commerciaux et technologies. »

Anne Poggenpohl,
Experte Reduce & Reuse





COMMUNES ET INTERCOMMUNALES

Déchets sauvages — impact positif sur le terrain

La lutte contre les déchets sauvages est une priorité absolue pour les communes et les intercommunales. Nos membres, convaincus eux aussi qu'il est inacceptable que des emballages se retrouvent dans les déchets sauvages, nous aident à trouver des solutions.

« Ces deux dernières années, notre équipe a réalisé 25 actions dans huit communes et intercommunales différentes. Dans certaines communes, nous avons optimisé le plan des poubelles ou les tournées de nettoyage, dans d'autres, nous avons retroussé nos manches et agi collectivement sur les points sensibles. Des caméras dotées d'intelligence artificielle ont même été installées à Gand. Nous avons beaucoup appris, mais nous avons aussi obtenu des résultats visibles en rue. »

Kelly Baetens,
Project Manager

CENTRES DE TRI ET DE RECYCLAGE

Nouvelle usine de recyclage pour les emballages PET complexes

En juillet 2024, Morssinkhof-Rymoplast, Fost Plus et Idelux ont posé ensemble la première pierre pour MOPET, un nouveau centre de recyclage situé à Neufchâteau. L'usine est l'une des premières en Europe à recycler à grande échelle les barquettes en PET et les bouteilles opaques en PET (telles que les bouteilles de lait) en matériaux de haute qualité pouvant être réutilisés pour les produits alimentaires et de boissons.

« Avec une capacité annuelle de 40 000 tonnes, MOPET jouera un rôle crucial pour satisfaire à la nouvelle législation européenne qui impose des pourcentages minimaux de contenu recyclé dans les emballages en plastique. En 2024, à la demande de nos membres, nous nous sommes attelés à trouver une solution pour récupérer les barquettes opaques en PET qui passent encore à travers les mailles du filet dans nos centres de tri. Nous avons collaboré pour ce faire avec notre partenaire Vanheede qui assure le post-traitement des flux résiduels de nos centres de tri. »

Philippe Gendebien,
Business Development Cluster Manager





CONSOmmATEURS

Un million d'utilisateurs de Recycle!

En 2024, nous avons lancé l'application Recycle! en collaboration avec Bebat, afin d'aider les Belges à trier mieux et plus. La même année, nous avons franchi le cap du million d'utilisateurs actifs.

« En dix ans, Recycle! est devenue l'application de référence pour le tri des déchets. Vous pouvez y consulter les collectes dans votre rue et les heures d'ouverture du parc de recyclage ou du point de collecte Bebat le plus proche. Les communes et intercommunales peuvent également envoyer des messages à leurs habitants par le biais de l'application. Depuis peu, nous vous éclairons aussi sur vos doutes en matière de tri : la fonction de recherche vous indique dans quelle poubelle jeter votre emballage. Et nous vous réservons encore quelques surprises à l'avenir ! »

Bart Panneels,
Engagement Officer



MEMBRES

Le partenariat avec GS1 facilite l'échange de données sur les emballages

En 2024, GS1 Belgium & Luxembourg et Fost Plus ont signé un accord en vue de l'échange de données relatives aux emballages. Cette collaboration permettra aux entreprises de gérer et de partager plus facilement les données concernant leurs produits et leurs emballages. Et c'est une excellente nouvelle, car ces informations jouent un rôle important dans la poursuite de la transition vers une économie circulaire. Le PPWR exige en outre des données de plus en plus détaillées sur les emballages mis sur le marché.

« Afin d'organiser efficacement la collecte, le tri et le recyclage, nous demandons à nos membres de fournir des rapports aussi détaillés que possible sur leurs emballages. La collaboration avec GS1 nous permet d'éviter un double travail et d'alléger notre charge administrative. Dans le même temps, nous réduisons le risque d'erreurs et améliorons la qualité de nos données, ce qui nous permet de mieux cerner le marché. »

Joeri Deswarte,
Team Leader Account Management Members





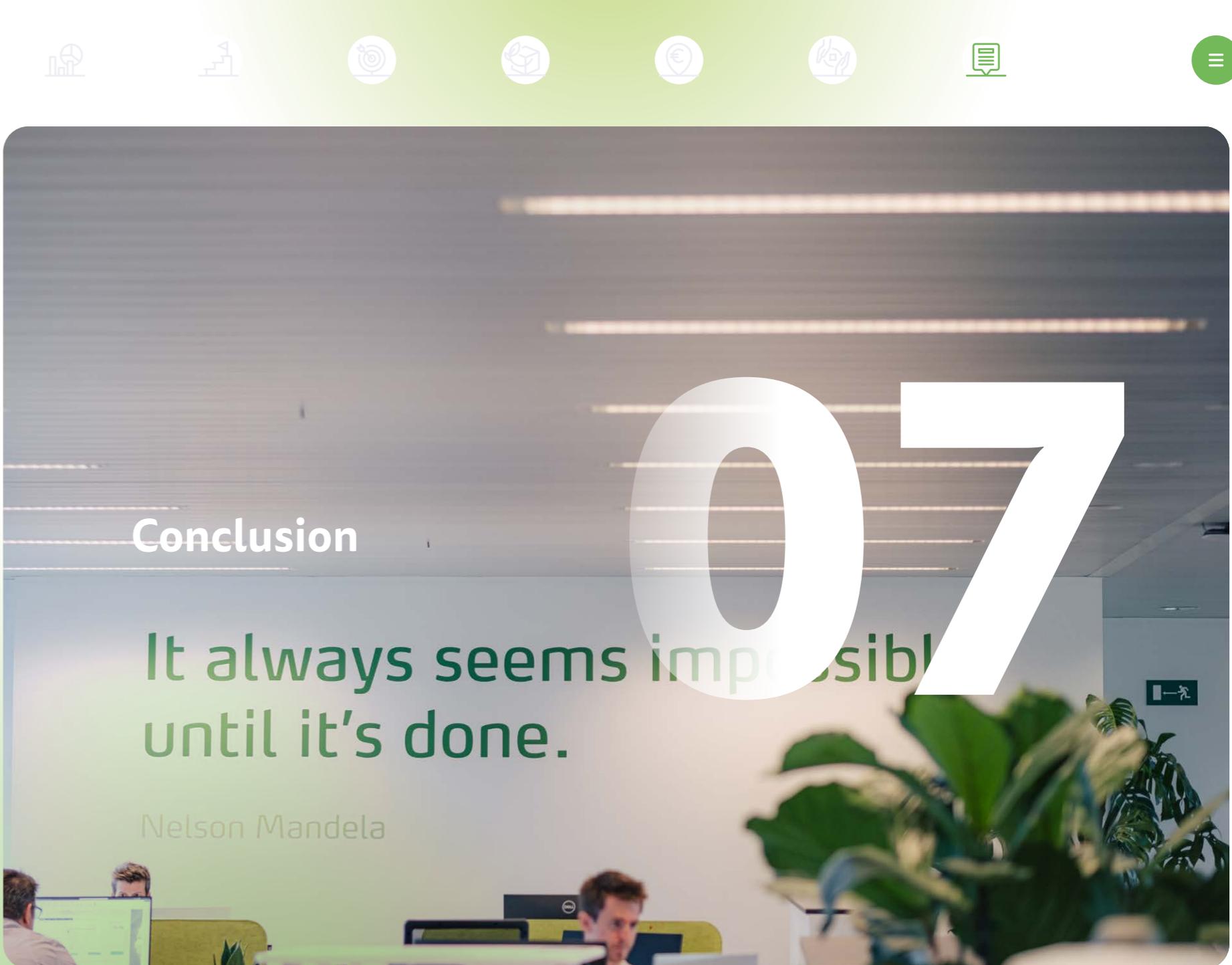
PMC-ENTREPRISES

Davantage de PMC dans les entreprises grâce à des efforts communs

Les entreprises trient de plus en plus de PMC, et c'est une bonne chose. Nos efforts constants de ces dernières années portent clairement leurs fruits. En 2024, les quantités collectées ont même augmenté de 37 %. La qualité reste toutefois un point d'attention.

« Nous constatons en effet que le PMC provenant des entreprises contient généralement beaucoup plus de résidus que celui des ménages. Pour améliorer la qualité, nous travaillons en étroite collaboration avec toute la chaîne. Les centres de transfert effectuent ainsi des contrôles visuels sur les sacs entrants avant qu'ils ne soient envoyés vers les centres de tri. Lorsque la qualité est trop mauvaise, ils doivent être redirigés vers une autre installation de traitement. Mais nous misons aussi sur la sensibilisation, notamment via le matériel de communication de la "boutique du tri" et des campagnes ciblées à destination des entreprises. »

Greet Hofman,
Project Manager





Conclusion

2024 fut encore une année passionnante pour Fost Plus. Au cours de cette première année de notre nouvelle période d'agrément, notre rôle social s'est à nouveau étoffé. Si vous avez lu attentivement ce rapport d'activités, vous aurez remarqué que l'équipe Fost Plus a déjà bien avancé.

L'importance grandissante accordée à la prévention et à la réutilisation a déjà abouti à quelques résultats concrets. Par ailleurs, nous prenons les devants avec nos membres pour que l'emballage durable devienne la norme. Tous ces projets seront également déterminants pour satisfaire aux nouvelles règles européennes relatives aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR), publiées dans leur forme définitive fin 2024, qui redéfiniront totalement le monde de l'emballage.

Plusieurs changements sont par ailleurs intervenus dans l'organisation interne de Fost Plus. Avec la nouvelle composition de notre conseil d'administration, nous avons revu notre gouvernance pour un processus de décision encore plus puissant, mais aussi avec plus de transparence et de clarté concernant les différents rôles.

Fin septembre, nous avons en outre accueilli au poste de CEO une figure bien connue de notre organisation. Impliqué dans la création de Fost Plus, Francis

Huysman a par la suite dirigé notre organisation sœur Valipac pendant plusieurs années avec brio.

Son rôle de CEO des deux organisations lui confère une position privilégiée pour renforcer leur coopération, tout en veillant au respect de leur indépendance et singularité. Cette collaboration nous aidera à relever les défis du futur et à optimiser les services que nous proposons à nos membres.

De mon côté, cette conclusion marque également la fin de mon mandat de Président de Fost Plus. Ces trois années ont été très enrichissantes et ce fut un privilège de pouvoir œuvrer au cœur de cette belle organisation. J'adresse tous mes vœux de succès à mon successeur. De nombreux défis restent à relever, mais j'ai la conviction que notre organisation est plus que jamais prête à y faire face.

Jan Vander Stichele, Président du conseil d'administration



Ce fut un privilège de pouvoir œuvrer au cœur de cette belle organisation.



Des questions ?

COMMUNICATION@FOSTPLUS.BE

Fost Plus

Avenue des Olympiades 2
BE-1140 Evere

☎ +32 2 775 03 50

✉ communication@fostplus.be